

Page de couverture de la fiche de données de sécurité

Version 3, 12.01.2021

Identification des produits:

Nom commercial du produit/désignation: Ilfotec DD-X Révélateur Film

Numéro d'enregistrement: 1155055

Utilisation prévue: Solution de Révélateur

Informations pour les utilisateurs concernant:

Rubrique 7

Classes de stockage

Classe de stockage: 6.1

Rubrique 8

MAK- valeurs:

Nom	CAS	MAK- valeurs ml/m3	MAK- valeurs mg/m3	KZG- valeurs ml/m3	KZG- valeurs mg/m3
1,4-Dihydroxybenzol	123-31-9		2		2
Diethylenglykol	111-46-6	10	44	40	176
Acide borique	10043-35-3		1.8		1.8

Vêtements de protection individuelle

Protection yeux

Norme CE: EN 166

Informations complémentaires : Voir FDS

Protection des mains

Norme CE: EN 374

Matière des gants : Nitrile

Informations complémentaires : Voir FDS

Rubrique 13

Gestion des déchets

VeVA-Code: 09 01 01 [S]

Description: Bains de développement aqueux contenant un activateur

Filière d'élimination:

L'élimination avec les ordures ménagères est défendue. Contacter un service d'élimination de déchets spéciaux.

Emballage:

VeVA-Code: 15 01 02

Description: Emballages en matières plastiques

Filière d'élimination:

Les emballages vides peuvent être recyclés ou éliminés avec les ordures ménagères.

Rubrique 15

Classe risque aquatique

Classe: A

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

RS 822.111.52 Ordonnance sur la protection de la maternité:

Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

ILFORD PHOTO

HARMAN technology Ltd

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ilfotec DD-X Révélateur Film

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Ilfotec DD-X Révélateur Film
Numéro du produit	1155055
Identification interne	10153
Taille du récipient	1 Litre

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Solution de Révélateur
--------------------------	------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Distributeurs France: Lumière Imaging France SAS, Tour Suisse, 1 Boulevard Vivier Merle, F-69443 Lyon Cedex 3. Tel: +33 4 26 29 85 53 Belgique, Suisse: H. De Beukelaer – powered by LE BON IMAGE Gesellschaft für Imaging-Systeme und Zubehör mbH Boomsesteenweg 77, B-2630 Aartselaar, Belgique. Tel: +32(0) 3 870 59 00. www.bon-image.com e-mail: info@debeukelaer.be Importateurs Suisses: Engelberger AG - Achereggstrasse 11- 6362 Stansstad - +41 41.619.70.70 - info@engelberger.ch Schöni Imaging - Friedhofweg 4 - 3303 Jegenstorf - +41 31.511.31.41 -info@schoeni- imaging.ch Wahl Distribution AG- Werdenstrasse 72 - 9472 Grabs - +41 81.373.00.00 -info@wahl.ch
Personne à contacter	France: Contacter Distributeur, email: info@lumiere-imaging.fr Belgique: Contacter Distributeur, email: info@debeukelaer.be Suisse: Contacter Distributeur, email: info@engelberger.ch; info@schoeni-imaging.ch; info@wahl.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	France: En cas d'urgence, contactez l'organisme Orfila au 01 45 42 59 59 Belgique: Centre Antipoisons, Tél: 070 245245 Suisse: Centre Suisse d'Information Toxicologique, Tel: 145, Fax: 01 252 8833, E-mail: stic@access.ch, Internet: www.toxi.ch
--------------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
-------------------	------------

Ilfotec DD-X Révélateur Film

Dangers pour la santé humaine

Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Carc. 2 - H351

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mentions de mise en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

Contient

HYDROQUINONE

2.3. Autres dangers

Aucunes informations disponibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

2,2'-OXYDIÉTHANOL		1-5%
Numéro CAS: 111-46-6	Numéro CE: 203-872-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457857-21-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302		

Ilfotec DD-X Révélateur Film

HYDROQUINONE 1-5%		
Numéro CAS: 123-31-9	Numéro CE: 204-617-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119524016-51-XXXX
Facteur M (aigu) = 10		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Carc. 2 - H351 Aquatic Acute 1 - H400		
Tétraborate de disodium décahydrate 1-5%		
Numéro CAS: 1303-96-4	Numéro CE: 215-540-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490790-32-XXXX
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Repr. 1B - H360FD		
Acide borique 1-5%		
Numéro CAS: 10043-35-3	Numéro CE: 233-139-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486683-25-XXXX
Classification Repr. 1B - H360FD		
(carboxylatométhyl)iminobis(éthylènenitrilo)tétraacétate de pentasodium <1%		
Numéro CAS: 140-01-2	Numéro CE: 205-391-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474445-33-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H332 Repr. 2 - H361fd STOT RE 2 - H373		
1-Phényl-4-méthyl-4-hydroxyméthyl-3-pyrazolidone <1%		
Numéro CAS: 13047-13-7	Numéro CE: 235-920-3	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Ilfotec DD-X Révélateur Film

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu.
Contact cutané	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière.
------------------------------------	-------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas combustible. Utiliser le moyen approprié pour maîtriser un feu.
---------------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Le produit n'est pas combustible. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de: Carbone. Soufre. Azote. Sodium. Potassium.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ilfotec DD-X Révélateur Film

Méthodes de nettoyage Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Lire et suivre les recommandations du producteur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement. Conseils de stockage pour assurer que le produit reste dans un état utilisable tout au long de sa durée de vie déterminé: Stocker à des températures supérieures à 0°C. Stocker à une température ne dépassant pas 30°C.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

HYDROQUINONE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m³
C2, M2

Tétraborate de disodium décahydrate

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 5 mg/m³
R1b

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

R1b = Substances devant être assimilées à des substances toxiques pour la reproduction pour l'homme.

M2 = Substances préoccupantes en raison d'effets mutagènes possibles.

2,2'-OXYDIÉTHANOL (CAS: 111-46-6)

DNEL

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 53 mg/kg p.c. /jour

Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 106 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 12 mg/m³

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 60 mg/m³

Ilfotec DD-X Révélateur Film

PNEC

- Sol; 1.53 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 199.5 mg/l
- eau douce; 10 mg/l
- eau de mer; 1 mg/l
- Eau, rejet intermittent; 10 mg/l
- Sédiments (eau douce); 20.9 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 2.09 mg/kg

HYDROQUINONE (CAS: 123-31-9)

DNEL

Industrie/Professionnel - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 128 mg/kg p.c. /jour
 Industrie/Professionnel - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7 mg/m³
 Industrie/Professionnel - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 64 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.74 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.5 mg/m³

PNEC

- Eau; 0.000114 mg/l
- eau de mer; 0.0000114 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.00098 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.000097 mg/kg
- rejet intermittent; 0.00134 mg/l
- Sol; 0.000129 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 0.71 mg/l

Tétraborate de disodium décahydrate (CAS: 1303-96-4)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 22.3 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 22.3 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 599.6 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 22.3 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 22.3 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.5 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 303.5 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.51 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.51 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 1.35 mg/l
- eau de mer; 1.35 mg/l
- rejet intermittent; 9.1 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 1.75 mg/l
- Sédiments (eau douce); 1.8 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 1.8 mg/kg
- Sol; 5.4 mg/kg

Acide borique (CAS: 10043-35-3)

DNEL

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.98 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 196 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 392 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.15 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8.3 mg/m³

Ilfotec DD-X Révélateur Film

PNEC

- Sol; 5.4 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
- eau douce; 2.02 mg/l
- eau de mer; 2.02 mg/l

(carboxylatométhyl)iminobis(éthylènenitrilo)tétraacétate de pentasodium (CAS: 140-01-2)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.5 mg/m³

PNEC

- eau douce; 6.4 mg/l
- eau de mer; 0.64 mg/l
- Eau, rejet intermittent; 3.1 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 51 mg/l
- Sédiments (eau douce); 25.1 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 2.51 mg/kg
- Sol; 1.26 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Pas d'odeur caractéristique.
pH	pH (solution concentrée): 8.7
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100°C @ 760 mm Hg
Densité relative	1.30 @ 20°C
Solubilité(s)	100% Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations Non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ilfotec DD-X Révélateur Film

Réactivité Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage prescrites. Pas de risques particuliers de stabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter le contact avec les acides.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Eviter le contact avec d'autres solutions photographiques et /ou des produits de nettoyage.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de: Carbone. Soufre. Azote. Potassium. Sodium.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les effets sur la santé de cette préparation chimique n'ont pas été testés. Les effets cités, liés à une exposition, sont basés sur les connaissances actuelles de chaque composant constituant le mélange.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 7 804,72

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Le produit contient une substance qui est classifié comme: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Le produit contient une substance qui est classifié comme: Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Le produit contient une substance qui est classifié comme: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Toxicité pour la reproduction - développement Le produit contient une substance qui est classifié comme: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Le produit contient une substance qui est classifié comme: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

Ilfotec DD-X Révélateur Film

Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses. Une exposition répétée peut provoquer une irritation oculaire chronique.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. Peut provoquer une irritation cutanée/eczéma. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour les yeux. Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements. Peut provoquer une allergie. Peut provoquer une hypersensibilité.
Voie d'exposition	Contact cutané et/ou oculaire. Ingestion.
Considérations médicales	Peut aggraver les affections existantes suivantes: Affections cutanées et allergies. Problèmes aux yeux déjà existants.

Informations toxicologiques sur les composants

2,2'-OXYDIÉTHANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 1 000,0
mg/kg)

Espèces Homme

ETA orale (mg/kg) 1 000,0

HYDROQUINONE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 375,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 375,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

(carboxylatométhyl)iminobis(éthylènenitrilo)tétraacétate de pentasodium

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 4 500,0

ETA inhalation (vapeurs 11,0
mg/l)

ETA inhalation 1,5
(poussières/brouillards
mg/l)

1-Phényl-4-méthyl-4-hydroxyméthyl-3-pyrazolidone

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 566,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 566,0

Ilfotec DD-X Révélateur Film

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Le produit contient une substance très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

2,2'-OXYDIÉTHANOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: >100 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.3 - 1 mg/l, Daphnia magna

HYDROQUINONE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.01 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.1
Facteur M (aigu)	10
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 0.10-0.18 (Fathead Minnow) mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.05 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 hours: 1.0 mg/l, Algues

Acide borique

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 600 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 115-153 mg/l, Daphnia magna

(carboxylatométhyl)iminobis(éthylènenitrilo)tétraacétate de pentasodium

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: >1000 (Iepomis macrochirus) mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: >500 (daphnia magna) mg/l, Daphnia magna

1-Phényl-4-méthyl-4-hydroxyméthyl-3-pyrazolidone

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 32 (Rainbow Trout) mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1.7 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Ilfotec DD-X Révélateur Film

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

HYDROQUINONE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Les solutions non employées ou usées peuvent être rejetées au collecteur SI la législation locale l'autorise. Consulter les autorités locales pour avis. Les solutions usées peuvent nécessiter un traitement avant rejet. Consulter les autorités locales avant de rejeter toute solution usée au collecteur. Ne pas rejeter dans une fosse septique. Les solutions usées ne pouvant pas être rejetées au collecteur doivent être confiées à une entreprise de traitement spécialisée.

Classe déchet 090101

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Des exceptions applicables aux polluants marins en petits emballages s'appliquent à ce produit, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de l'étiqueter ni de le transporter conformément aux règlements sur les marchandises dangereuses. Voir ADR SP 375, IATA SP A197 et IMDG 2.10.2.7.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (contains hydroquinone).

Nom d'expédition (IMDG) UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (contains hydroquinone).

Nom d'expédition (ICAO) UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (contains hydroquinone).

Nom d'expédition (ADN) UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (contains hydroquinone).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9 (M6)

Etiquette ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

Ilfotec DD-X Révélateur Film

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Décision de la Commission 2000/532/CE amendée par la décision 2001/118/CE établissant une liste de déchets et de déchets dangereux en application de la directive 75/442/CEE du Conseil relative aux déchets et de la directive 91/689/CEE et amendements relative aux déchets dangereux.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Voir le document annexé: Informations sur la sécurité d'utilisation des mélanges (ISUM)[= Safe Use of Mixtures Information (SUMI)]

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ilfotec DD-X Révélateur Film

Information générale	LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT BASEES SUR L'ETAT DES CONNAISSANCES A LA DATE INDIQUEE ET SONT FOURNIES DE BONNE FOI PAR HARMAN TECHNOLOGY. TOUTE FORME DE GARANTIE FORMELLE OU IMPLICITE, VIS A VIS DE CES INFORMATIONS, EST TOUTEFOIS EXCLUE. N'UTILISER CES RENSEIGNEMENTS QU'EN COMPLEMENT D'AUTRES INFORMATIONS ET S'ASSURER QUE L'ENSEMBLE DES DONNEES PERMET D'EMPLOYER ET D'ELIMINER CORRECTEMENT LE PRODUIT SANS RISQUES POUR LA SANTE ET LA SECURITE DU PERSONNEL ET DES CLIENTS.
Références littéraires clés et sources de données	European Photographic Chemical Industry Code of Practice For Classification And Labelling Fiche de données de sécurité. divers fabricants. Dangerous Properties of Industrial Chemicals, 6.edition, N.Sax, 1984
Publié par	Dr Trevor Rhodes Tel: +44(0)1565 650000, email: trevor.rhodes@harmantechnology.com
Date de révision	12/01/2021
Révision	3
Remplace la date	02/06/2017
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations sur la sécurité d'utilisation des mélanges (ISUM)

Phototraitement faisant appel à des solutions à base de concentrés liquides ou poudreux : traitement manuel (utilisation professionnelle)

Limitation de responsabilités

Ce document ISUM est de type générique et communique les conditions d'utilisation sans danger d'un produit, en conformité avec la réglementation REACH. Ce document porte uniquement sur les conditions d'utilisation sans danger d'un produit et non pas sur les caractéristiques spécifiques de ce dernier. Lorsqu'un importateur ou un formateur ajoute ces ISUM à la fiche de données de sécurité d'un produit, il déclare en fait que ce mélange peut s'utiliser sans danger, à condition de respecter les consignes ci-dessous.

Conformément à la législation sur la santé et l'hygiène au travail, un employeur se doit de communiquer à ses employés des renseignements pertinents sur l'utilisation de chaque produit. Lors de la préparation de consignes sur les lieux de travail destinées à des employés, il faut toujours envisager des fiches ISUM de concert avec la fiche de données de sécurité et l'étiquette du produit concerné. La Section 8 de la fiche de données de sécurité donne les valeurs «Dose dérivée sans effet» (DNEL) et «Concentration prévisible sans effet» (PNEC) qui sont tirées de l'évaluation de la sécurité chimique. Les numéros d'enregistrement REACH, le cas échéant, complètent une fiche élargie de données de sécurité d'un produit.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	1 heure par jour pour la dilution des concentrés liquides ou la dissolution des poudres (le cas échéant). 1 heure par jour pour les activités de mélange et élimination. 6 heures par jour pour l'application (= traitement).
Fréquence d'exposition	Dissolution des poudres : 25 jours par an. Dilution des liquides et toutes les autres activités : 50 jours par an.
État physique	Livré : liquide concentré ou poudre concentrée. Utilisation après préparation : solution aqueuse à la concentration opérationnelle.
Conditions du procédé	Utilisations aux températures ambiantes. Fourniture d'une ventilation régulée de bon niveau (10 à 15 changements d'air par heure). Maintenir les émissions au-dessous des limites d'exposition au travail en ce qui concerne les ingrédients précisés à la Section 8 de la fiche de données de sécurité. Éviter tout contact direct. Effectuer un nettoyage périodique du matériel et de la zone de travail.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures liées à l'équipement de protection individuelle, à l'hygiène et aux évaluations de santé	Porter des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux.. Porter des gants de type approprié qui résistent aux agents chimiques : consulter la Section 8 de la fiche de données de sécurité. Porter une blouse de laboratoire ou une combinaison. Aucun matériel de protection des voies respiratoires ne devrait s'avérer nécessaire lorsque les conditions opérationnelles sont normales, à condition qu'il y ait une ventilation adéquate. Il est recommandé de prévoir un poste de lavage des yeux et des douches de secours. Éviter de respirer les poussières (lors de la manutention des poudres), les brumes et les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Il faut former les employés aux activités correctes d'utilisation et entretien de chaque équipement de protection individuelle.
---	---



Bons conseils pratiques	
Utiliser un équipement de protection individuelle selon le cas. Se laver les mains avant chaque pause et après le travail. Utiliser des pratiques de qualité en matière d'hygiène et de sécurité. Utiliser uniquement en présence d'une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.	
Mesures écologiques	
Éviter tout déversement de ce produit dans les égouts ou les circuits d'alimentation en eau. S'assurer que les interventions de ramassage et élimination sont confiées à une entreprise appropriée et licenciée de manutention des déchets. Se débarrasser des déchets en respectant les réglementations environnementales locales, régionales, nationales et fédérales.	
Descripteurs d'utilisation	
PW-Utilisation largement répandue par des employés professionnels.	
SU7-Impression et reproduction de médias enregistrés.	
PC30-Produits photochimiques.	
PROC5-Mélange et mixage dans le cadre de procédés à lots.	
PROC8a-Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations qui ne sont pas spécialisées.	
PROC8b-Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations qui sont spécialisées.	
PROC13-Traitement d'articles par immersion et versement.	
ERC8a-Utilisation largement répandue d'un adjuvant de fabrication non-réactif (sans inclusion dans ou sur l'article, en intérieur)	
ERC8b-Utilisation largement répandue d'un adjuvant de fabrication réactif (sans inclusion dans ou sur l'article, en intérieur)	
Informations supplémentaires sur la composition du produit	
La Section 2 de la fiche de données de sécurité et l'étiquette indiquent la classification de ce mélange, tel qu'il est fourni. Consulter la Section 3 de la fiche de données de sécurité pour obtenir des informations sur la composition de ce produit. Il convient de noter que ces informations vont porter sur le concentré qui est fourni et qui servira à créer la solution ayant la « concentration opérationnelle » requise. La Section 8 de la fiche de données de sécurité indique les valeurs limites pertinentes des ingrédients sur lesquelles se base l'évaluation d'exposition. Ce produit peut contenir des ingrédients sensibilisants qui risquent de provoquer une réaction allergique chez certaines personnes. La Section 2 de la fiche de données de sécurité mentionne ces ingrédients, suivant besoin.	

Informations sur la sécurité d'utilisation des mélanges (ISUM)

Phototraitement faisant appel à des solutions à base de concentrés liquides ou poudreux : traitement manuel (utilisation par le consommateur)

Limitation de responsabilités

Ce document ISUM est de type générique et communique les conditions d'utilisation sans danger d'un produit, en conformité avec la réglementation REACH. Ce document porte uniquement sur les conditions d'utilisation sans danger d'un produit et non pas sur les caractéristiques spécifiques de ce dernier. Lorsqu'un importateur ou un formateur ajoute ces ISUM à la fiche de données de sécurité d'un produit, il déclare en fait que ce mélange peut s'utiliser sans danger, à condition de respecter les consignes ci-dessous.

Conformément à la législation sur la santé et l'hygiène au travail, un employeur se doit de communiquer à ses employés des renseignements pertinents sur l'utilisation de chaque produit. Lors de la préparation de consignes sur les lieux de travail destinées à des employés, il faut toujours envisager des fiches ISUM de concert avec la fiche de données de sécurité et l'étiquette du produit concerné. La Section 8 de la fiche de données de sécurité donne les valeurs «Dose dérivée sans effet» (DNEL) et «Concentration prévisible sans effet» (PNEC) qui sont tirées de l'évaluation de la sécurité chimique. Les numéros d'enregistrement REACH, le cas échéant, complètent une fiche élargie de données de sécurité d'un produit.

Conditions opérationnelles

Maximum duration	15 minutes par jour pour la dissolution des poudres (le cas échéant). 15 minutes par jour pour les activités de mélange et élimination. 4 heures par jour pour l'application (= traitement).
Fréquence d'exposition	Dissolution des poudres : 12 jours par an. Dilution des liquides et toutes les autres activités : 25 jours par an.
État physique	Livré : liquide concentré ou poudre concentrée. Utilisation après préparation : solution aqueuse à la concentration opérationnelle.
Conditions du procédé	Utilisations aux températures ambiantes. Fourniture d'une ventilation de bon niveau. Éviter tout contact direct. Effectuer un nettoyage périodique du matériel et de la zone de travail.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures liées à l'équipement de protection individuelle, à l'hygiène et aux évaluations de santé	Porter des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux. Porter des gants de type approprié qui résistent aux agents chimiques : consulter la Section 8 de la fiche de données de sécurité. Porter une blouse de laboratoire ou une combinaison. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les poussières (lors de la manutention des poudres), les brumes et les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
--	--



Bons conseils pratiques

Utiliser un équipement de protection individuelle selon le cas.
Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
Utiliser uniquement en présence d'une ventilation adéquate.
Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.



Mesures écologiques
Éviter tout déversement de ce produit dans les égouts ou les circuits d'alimentation en eau. Se débarrasser des déchets en respectant les réglementations environnementales locales, régionales, nationales et fédérales.
Descripteurs d'utilisation
C-Utilisation par des consommateurs.
SU7-Impression et reproduction de médias enregistrés.
PC30-Produits photochimiques.
PROC5-Mélange et mixage dans le cadre de procédés à lots.
PROC8a-Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations qui ne sont pas spécialisées.
PROC13-Traitement d'articles par immersion et versement.
ERC8a-Utilisation largement répandue d'un adjuvant de fabrication non-réactif (sans inclusion dans ou sur l'article, en intérieur).
ERC8b-Utilisation largement répandue d'un adjuvant de fabrication réactif (sans inclusion dans ou sur l'article, en intérieur).
Informations supplémentaires sur la composition du produit
La Section 2 de la fiche de données de sécurité et l'étiquette indiquent la classification de ce mélange, tel qu'il est fourni. Consulter la Section 3 de la fiche de données de sécurité pour obtenir des informations sur la composition de ce produit. Il convient de noter que ces informations vont porter sur le concentré qui est fourni et qui servira à créer la solution ayant la « concentration opérationnelle » requise. Ce produit peut contenir des ingrédients sensibilisants qui risquent de provoquer une réaction allergique chez certaines personnes. La Section 2 de la fiche de données de sécurité mentionne ces ingrédients, suivant besoin.